|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017 Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.2** | **Document C17/47-F** |
| **14 mars 2017** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général | |
| Rapport exhaustif dÉcrivant de maniÈre dÉtaillÉe les activitÉs menées, les mesures adoptées et la collaboration instaurée par l'Union dans  le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du  Programme de développement durable à l'horizon 2030 | |

|  |
| --- |
| Résumé  Le présent rapport fournit des informations sur les activités menées, les mesures adoptées et la collaboration instaurée par l'Union dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.  Suite à donner  Le Conseil est invité à **examiner** le présent rapport  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Références  *Résolutions* [*70/125*](http://workspace.unpan.org/sites/Internet/Documents/UNPAN95735.pdf)*, A/70/1, A/71/212, A/70/299 et A/70/684 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Résolution E/RES/2016/22 du Conseil économique et social des Nations Unies,* [*Résolutions 140 (Rév. Busan 2014)*](http://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf) *et* [*172 (Guadalajara, 2010)*](http://www.itu.int/council/groups/wsis/docs/resolutions/PP10-Res-172.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires,* [*Résolutions 1332*](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0127/fr) *et* [*1336*](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0113/fr) *(Conseil 2016),* [*Résolution 75*](http://www.itu.int/pub/T-RES-T.75-2016) *de l'AMNT-16, Rapports des 18ème, 19ème, 20ème, 21ème, 22ème, 23ème, 24ème, 25ème, 26ème, 27ème, 28ème, 29ème et 30ème réunions du GTC-SMSI, Déclaration du SMSI+10 sur la mise en oeuvre des résultats du SMSI, Vision du SMSI+10 pour l'après-2015, Examen final des cibles du SMSI; Rapport du SMSI+10: contribution de l'UIT sur dix ans à la mise en oeuvre et au suivi des résultats du SMSI (2005-2014); Rapports annuels (2010-2016) sur la contribution de l'UIT à la mise en oeuvre des résultats du SMSI.* |

# 1 Introduction

L'année 2015 a marqué une étape importante dans le processus du SMSI et dans le débat mondial sur le rôle des TIC dans le développement durable. Lors de l'examen d'ensemble de la mise en oeuvre des résultats du SMSI (Résolution A/70/125), l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de poursuivre le processus du SMSI au-delà de 2015 et a défini de nouvelles priorités pour la mise en oeuvre des résultats du SMSI à l'horizon 2025. En outre, en 2015, le Sommet des Nations Unies sur le développement durable a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme à l'horizon 2030), reconnaissant le rôle important que peuvent jouer les TIC en vue d'atteindre les objectifs de transformation, universels et ambitieux, du programme pour l'après-2015 ainsi que les 17 Objectifs de développement durable (ODD). Dans le même esprit que l'Assemblée générale des Nations Unies qui a appelé à aligner le processus du SMSI sur les ODD, le Conseil de l'UIT, à sa session de 2016, a décidé d'utiliser le cadre du SMSI comme base pour la contribution que l'UIT apporte à la réalisation du Programme à l'horizon 2030.

Le présent rapport fournit des informations sur les activités menées, les mesures adoptées et la collaboration instaurée par l'Union dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

# 2 Activités menées par l'UIT dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI

En application de la Résolution 1332 (modifiée en 2016), l'UIT établit chaque année un rapport complet surla *contribution de l'UIT à la mise en oeuvre des résultats du SMSI* visant à donner un aperçu des activités et projets que mène l'UIT dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI, mais qui ont également un lien avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le rapport de 2016 fournit des informations détaillées sur les principales initiatives et activités liées au SMSI entreprises par les trois Secteurs de l'Union (Secteur de la normalisation des télécommunications, Secteur des radiocommunications et Secteur du développement des télécommunications) et le Secrétariat général, au niveau opérationnel et sur le plan des politiques générales, concernant tous les mandats attribués à l'UIT en relation avec le processus du SMSI, à savoir:

• coordonnateur principal (conjointement avec l'UNESCO et le PNUD) de la mise en oeuvre multi-parties prenantes du Plan d'action de Genève;

• coordonnateur et organisateur principal du Forum annuel du SMSI, y compris la Réunion des coordonnateurs des grandes orientations du SMSI;

• coordonnateur des grandes orientations C2 (Infrastructure de l'information et de la communication) et C5 (Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC); à la demande du PNUD, l'UIT a accepté de jouer le rôle de coordonnateur de la grande orientation C6 (Créer un environnement propice);

• cocoordonnateur des grandes orientations C1, C3, C4, C7 et C11; et partenaire pour les grandes orientations C8 et C9;

• président tournant du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information (UNGIS);

• chef de file du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement et membre de sa Commission de direction;

• coordonnateur du processus d'inventaire des résultats du SMSI;

• initiateur et coordonnateur des Prix récompensant des projets en rapport avec le SMSI;

• responsable de la mise en oeuvre d'autres résultats du SMSI.

La mise à jour, en 2016, des feuilles de route sur les grandes orientations du SMSI a permis de mettre l'accent sur l'importance des grandes orientations C2 (Infrastructure de l'information et de la communication), C5 (Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC) et C6 (Créer un environnement propice) du SMSI – dont l'UIT doit assurer seule la coordination et la mise en œuvre – et sur la manière dont ces dernières contribuent à la réalisation des ODD. Ces feuilles de route donnent à la fois une vision d'ensemble et un aperçu détaillé des activités prévues dans le cadre du mandat de l'Union, et mettent clairement en relation chacune d'entre elles avec les ODD pertinents. Elles sont élaborées à partir des plans opérationnels des Secteurs et ont vocation à servir d'outil de référence et de consultation rapide des actions que mènent l'UIT en lien avec les grandes orientations du SMSI, dans le cadre du mandat de coordonnateur et de responsable de la mise en oeuvre qui lui a été confié. Chaque activité est mise en correspondance d'une part avec les buts stratégiques de l'Union et d'autre part avec les résolutions, programmes et initiatives pertinents de l'UIT. Les ODD correspondants sont également mentionnés. Les feuilles de route de l'UIT pour les grandes orientations C2, C5 et C6 du SMSI sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/itu-wsis/Pages/Roadmaps.aspx>

Les rapports annuels sur la *contribution de l'UIT à la mise en oeuvre des résultats du SMSI* sont soumis au Groupe de travail du Conseil sur le SMSI (GT-SMSI) pour information. Ils ont valeur de communications officielles de l'UIT lors des différentes réunions internes et externes en rapport avec le processus du SMSI, y compris celle de la Commission de la science et de la technologie au service du développement de l'ONU.

Le rapport de 2016 sur la *contribution de l'UIT à la mise en oeuvre des résultats du SMSI,* de même que les précédentes éditions du rapport, sont disponibles à l'adresse suivante:   
<http://www.itu.int/en/itu-wsis/Pages/Contribution.aspx>

Le Conseil de l'UIT, à sa session de 2016, a décidé d'utiliser le cadre du SMSI comme base pour la contribution que l'UIT apporte à la réalisation du Programme à l'horizon 2030, dans le cadre du mandat de l'Union et dans les limites des ressources attribuées dans le plan financier et le budget biennal, compte tenu du Tableau de correspondance SMSI-ODD élaboré par les institutions des Nations Unies, en collaborant par l'intermédiaire du GTC-SMSI.

A cette fin, les initiatives en lien avec le SMSI organisées par l'UIT, notamment le Forum du SMSI, l'inventaire des résultats du SMSI et les Prix récompensant des projets en rapport avec le SMSI ont été alignées sur les ODD. En outre, l'UIT continue de coordonner le *Tableau de correspondance entre les grandes orientations du SMSI et les ODD*([www.wsis.org/sdgs](http://www.wsis.org/sdgs)), un outil élaboré par un certain nombre d'organismes des Nations Unies destiné à montrer comment les TIC peuvent contribuer à la mise en oeuvre des ODD. Ce tableau sert de guide de référence aux parties prenantes qui se sont engagées à forger l'avenir des ODD et du processus du SMSI après 2015 et à mettre en oeuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le processus d'Inventaire des activités liées au SMSI ([www.wsis.org/stocktaking](http://www.wsis.org/stocktaking)) permet de poursuivre la collecte d'informations sur les mesures, projets, programmes et initiatives mis en oeuvre par toutes les parties prenantes en lien avec le SMSI et les ODD et, de mettre en lumière les effets concrets que peuvent avoir certaines grandes orientations du SMSI sur les ODD. Grâce au processus d'Inventaire, le Tableau SMSI-ODD devient un guide de référence fondé sur des observations factuelles pour toutes les parties prenantes du SMSI. Dans le prolongement du Tableau SMSI-ODD, le Forum du SMSI met en correspondance son ordre du jour et ses résultats avec les ODD ([www.wsis.org/forum](http://www.wsis.org/forum)), fournissant ainsi une contribution multipartite au Forum politique de haut niveau des Nations Unies.

# 3 Activités menées par l'UIT dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

En application de la Résolution 1332 (modifiée en 2016), et compte tenu du mandat général de l'UIT et du rôle de cette dernière en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies pour les TIC, la Feuille de route sur les mesures prises par l'UIT relativement aux ODD a été conçue comme un document évolutif décrivant les mesures prises par l'UIT dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme à l'horizon 2030 et des ODD. Comme suite à la Feuille de route et conformément aux orientations données par les membres aux 29ème et 30ème réunions du GTC-SMSI, un ensemble de mesures ont été mises en oeuvre depuis la session de 2016 du Conseil.

Le mandat du Groupe spécial sur le SMSI a été actualisé. Sous la direction du Comité de coordination, ce Groupe a pour mission de faciliter la coordination des politiques, stratégies et activités du secrétariat de l'UIT se rapportant au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au SMSI, au Programme Connect 2020, ainsi que la mise en oeuvre de la Résolution 1332 du Conseil, dans le cadre des politiques et procédures établies et dans les limites des ressources allouées dans le plan financier et le budget biennal.

Le Secrétaire général a envoyé, le 1er décembre 2015, une lettre circulaire sur le thème *Les TIC au service de la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'hor**izon 2030* ([CL-15/46](http://www.itu.int/md/S15-SG-CIR-0046/fr)). Un [site web](http://www.itu.int/en/sustainable-world/Pages/default.aspx) spécialisé contenant des liens vers des [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=4764_NwlLAw)s et des [blogs](https://itu4u.wordpress.com/category/sustainable-development-goals-sdgs/), des moyens de participation sur les [réseaux sociaux](https://twitter.com/search?q=%23ICT4SDG&src=typd) et des [études de cas](http://www.itu.int/en/sustainable-world/Pages/goal1.aspx) mettant en lumière le rôle que jouent les TIC en faveur de la réalisation des ODD est accessible à l'adresse <http://www.itu.int/ict4sdg>.

Les groupes consultatifs des Secteurs ont poursuivi les discussions sur la contribution apportée par les Secteurs de l'UIT à la réalisation des ODD, notamment à travers la mise en correspondance des activités de ces Secteurs et des ODD. A la session de 2016 du Conseil, un premier projet de mise en correspondance des ODD avec les programmes de travail de l'UIT-T, de l'UIT-D et de l'UIT-R a été présenté aux groupes consultatifs des différents Secteurs.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de ses Plans stratégique et opérationnel, l'UIT a continué de dialoguer avec toutes les parties prenantes, dont les organisations internationales, le secteur privé, la société civile et les établissements universitaires, tout en prenant des initiatives visant à soutenir la mise en oeuvre des ODD.

Le secrétariat de l'UIT a créé [un outil de mise en correspondance des ODD](https://www.itu.int/net4/CRM/SDG/#/home/home-page) avec toutes les initiatives et activités de l'UIT se rapportant aux ODD, compte tenu des cadres déjà mis en place conformément aux grandes orientations du SMSI pour l'ensemble de l'écosystème des TIC et au Programme Connect 2020.

L'UIT a poursuivi les discussions sur les ODD au sein des différents mécanismes de coordination du système des Nations Unies, en particulier au sein du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) et de ses organes subsidiaires, et au sein des groupes de travail spéciaux créés dans le cadre du Programme à l'horizon 2030, tels que le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation (qui fait partie du mécanisme de facilitation des technologies chargé de l'organisation du Forum STI et de l'élaboration de la plate-forme en ligne) et l'Equipe de travail inter-institutions sur le financement au service du développement.

Dans le cadre du suivi et de l'examen de la mise en oeuvre du Programme à l'horizon 2030, l'UIT a contribué à l'élaboration des différents rapports du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (notamment le rapport annuel sur la mise en oeuvre des ODD, le rapport sur le développement durable dans le monde, et le rapport sur l'intégration du développement durable, entre autres rapports thématiques). L'UIT a également participé au Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2016 et à d'autres réunions, forums et manifestations organisés par l'ECOSOC. L'UIT a d'ailleurs soumis une contribution du Conseil au Forum politique de haut niveau à la demande du Président de l'ECOSOC, et a organisé des manifestations thématiques parallèles en collaboration avec des partenaires et d'autres parties prenantes.

A la demande du Président de l'ECOSOC, le Conseil de l'UIT a également élaboré une contribution pour l'édition 2017 du Forum politique de haut niveau, en collaboration avec des membres de l'UIT. Le projet de contribution et sa version finale seront disponibles à l'adresse suivante: [www.itu.int/wg-wsis](http://www.itu.int/wg-wsis). L'UIT continuera également de prendre part aux différents mécanismes de suivi du système des Nations Unies et prévoit de participer à l'organisation de manifestations parallèles en collaboration avec des partenaires.

L'UIT a fourni des données et des statistiques sur les TIC permettant de suivre l'évolution des indicateurs des TIC liés aux ODD.

L'UIT a également lancé sa campagne de communication axée sur les ODD. Dans ce cadre, elle a créé une plate-forme en ligne permettant aux membres de l'UIT de présenter leurs contributions aux ODD, a élaboré des données factuelles sur la contribution de l'UIT aux ODD, a rassemblé des études de cas et créé des campagnes de presse expliquant l'importance des TIC au service du développement durable. Elle assure également une vaste couverture et une mobilisation de grande ampleur sur les médias sociaux, qui a déjà permis de toucher des millions de parties prenantes dans le monde.

En étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'UIT prépare un certain nombre de manifestations/présentations en lien avec l'ODD 9 qui se tiendront en marge du Forum du SMSI. Différentes initiatives menées dans le cadre d'un programme intitulé SDG9@WSIS s'attacheront à souligner l'effet catalyseur des TIC, dans le cadre de l'ODD 9, pour la réalisation tous les autres objectifs.

La campagne de l'UIT #ICT4SDG, axée sur l'ODD 9, vise à mettre en lumière le rôle de catalyseur que jouent les TIC dans la réalisation de tous les ODD. Il s'agit d'une campagne de communication tournée vers les membres et les partenaires de l'UIT qui, en rapprochant toutes les parties prenantes concernées, espère encourager les décideurs mondiaux et les personnalités qui comptent, à faire en sorte que les TIC soient au coeur du programme de développement mondial. Les membres de l'UIT ont été informés de cette campagne par une lettre circulaire ([CL-16/62](https://www.itu.int/md/S16-SG-CIR-0062/fr)). Le contenu de la page web consacrée à cette campagne ([www.itu.int/ict4sdg](http://www.itu.int/ict4sdg)) est régulièrement mis à jour.

# 4 Conclusions

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des TIC, l'UIT joue un rôle important dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme indiqué dans le présent document, et conformément aux orientations données par les membres de l'UIT, les trois Secteurs et le Secrétariat général poursuivent leurs efforts pour mieux tirer parti du rôle de catalyseur que jouent les TIC au service des ODD.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_